

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299 rue du Haut des Granges – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 juin 2018

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL  
 Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir a été communiqué.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DU MESNIL-ADELÉE

**Objet : Modification des règlements intérieurs des Etablissements d'Accueils de Jeunes Enfants (E.A.J.E.)**

**PJ : 2 Règlements**

Monsieur le Président rappelle que par délibération D076/2017, du 20 octobre 2017, le Conseil d'Administration a approuvé les règlements intérieurs du Multi-Accueil situé à Beaumont-le-Roger et de la Micro-Crèche située à Goupillières.

Cependant, il convient de procéder à des mises à jour de ces derniers, sur les thèmes suivants :

- Composition des équipes et continuité de Direction
- Modalités de règlement

Monsieur le Président soumet donc à l'approbation des membres de l'assemblée les règlements intérieurs du Multi-Accueil et de la Micro-Crèche ainsi modifiés.

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

- ↳ Approuve les modifications portées sur les règlements intérieurs des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants
- ↳ Autorise Monsieur le Président à procéder à leur ratification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

